

Éditorial

Ni l'austérité, ni la rigueur ne sont à négocier !

L'abaissement de la note de la France par l'agence Standard & Poor's* a un objectif précis. C'est un message pour le gouvernement français, l'actuel comme le futur issu des prochaines élections politiques. Pour le capitalisme financier, il faut accentuer la pression pour mettre en œuvre les exigences de la Troïka (Union européenne, Banque Centrale Européenne et Fonds Monétaire International).

Pour justifier la réduction de la note, l'agence Standard & Poor's dénonce entre autres « un endettement public relativement élevé » et surtout « la rigidité du marché du travail »... A ce sujet, il y a quelques années, Laurence PARIZOT dans son livre « Besoin d'air » avait déjà stigmatisé les contraintes que subissaient les entreprises du fait de l'existence des garanties collectives qui protègent les salariés. Pour la « patronne » du MEDEF, tout devait être revu : le SMIC, la durée du travail, les congés payés, les procédures de licenciement...

À la suite de la dégradation de la note de la France, le Ministre du Travail, Xavier BERTRAND, a résumé les perspectives en un bref slogan : « *travailler plus, gagner moins, pour garder son emploi !* ».

Pour mener ce programme et répondre ainsi aux exigences des marchés financiers, le gouvernement, aussi bien l'actuel que le prochain, ne pourra qu'imposer de l'austérité, toujours plus d'austérité aux travailleurs... C'est d'ailleurs la prévision du journal Le Monde qui programme des « temps difficiles, très difficiles »...

Mais pour imposer des sacrifices aux salariés, il faut le consensus social... Il y a quelques mois, le 1er Ministre FILLON appelait à l'Union Nationale. Le refus de l'Intersyndicale institutionnelle (CGT-CFDT-FSU-UNSA-SUD Solidaires) d'appeler à la grève contre les mesures des plans de rigueur tout en s'inscrivant explicitement dans la logique de la réduction de la dette et de la réduction des déficits publics participait à ce processus d'Union sacrée ! Et comme gouverner, c'est prévoir, dans le cas d'une alternance politique, il est déjà prévu d'organiser, selon l'ancien numéro deux de la CFDT, Jacky BONTEMS, et membre de l'équipe de campagne de François HOLLANDE, « *une conférence sociale après les élections* » dans l'objectif de « *concerter, associer, et responsabiliser les partenaires sociaux* »...

Mais cette stratégie pourra-t-elle contenir le refus par les travailleurs des mesures qu'on veut leur imposer...??? Rien n'est moins sûr ! D'une part parce que les salariés refusent ces mesures et qu'ils savent de plus en plus qu'ils peuvent compter sur une organisation syndicale indépendante qui demande l'annulation des plans d'austérité et qui exige la satisfaction des revendications. Les récents résultats des élections professionnelles dans la Fonction Publique le prouvent. D'autre part, parce que l'Intersyndicale officielle semble se fissurer... Ainsi, dans l'Enseignement où un appel clair à la grève nationale pour le retrait du projet d'évaluation-notation des enseignants est lancé par FO, le SNES-FSU et la CGT pour le 31 janvier... Dans le même temps, un autre syndicat de la FSU, le SNUIPP, refuse de s'associer à cet appel et le SGEN-CFDT refuse d'appeler à la grève en période électorale tout en « négociant » sur le texte ministériel.

Pour FORCE OUVRIERE, ni l'austérité, ni la rigueur ne sont à négocier... Comme l'a déclaré Jean-Claude MAILLY, nous refusons toute austérité, qu'elle soit de droite, de gauche ou même syndicale...! C'est sur cette perspective que se construira le rapport de force permettant d'obtenir satisfaction aux revendications et de bloquer toutes les mesures de remise en cause des droits et acquis sociaux.

Frédéric BOCHARD
Secrétaire Général de l'UD FO Puy de Dôme

* A ce sujet voir la « note d'Informations Syndicales de l'UD FO du Puy de Dôme » n° 11 (décembre 2011)

FORCE OUVRIERE

Puy de Dôme

N° 20 du 21 janvier 2012

**Union Départementale
Cgt FORCE OUVRIERE
du Puy de Dôme**

39 rue Jeanne d'Arc
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel 04 73 92 30 33
Fax 04 73 90 62 66
<http://www.udfo63.fr.tc/>
udfo63@wanadoo.fr

P

Presse
Distribué par
LA POSTE

sommaire

Page 1 : éditorial
Pages 2 et 3 : vie des Syndicats,
vie de l'UD
Page 4 : informations diverses
Publication trimestrielle
Imprimé au siège de l'UD FO 63
Prix au numéro : 0,50 €
Directeur de publication : Frédéric

À la suite des élections professionnelles dans la Fonction Publique, plusieurs syndicats ont tenu des Assemblées Générales extraordinaires ou ont réuni leurs instances.

Assemblée Générale du Syndicat départemental FO Com

Plus de 50 militants FO de la Poste se sont réunis en Assemblée Générale le 25 novembre 2011.

À cette occasion, Lionel DESFRETIERE, secrétaire du Syndicat FO a fait le bilan des élections professionnelles. Il s'est félicité de la mobilisation des militants FO de la Poste qui a permis à l'organisation syndicale de connaître une progression de 6%.

Il a également souligné le fait que FO progresse globalement dans toute la Fonction Publique.

Assemblée Générale du Syndicat FO des Finances Publiques.

L'AG a permis de rassembler plus d'une trentaine de syndiqués FO (impôts et trésor public).

Au cours de celle-ci, il a été rappelé les bons résultats de FO dans le département à la suite des élections professionnelles (24%) supérieurs à la moyenne nationale.

La discussion a également donné lieu à un état de la situation aux finances publiques, en particulier sur les conséquences dramatiques de l'application de la RGPP.

À la suite de l'AG s'est tenu le Conseil Syndical qui a reconduit notre camarade Monique ROBERT dans ses fonctions de Secrétaire du Syndicat.

Assemblée Générale de l'Union Locale FO de Thiers

Le Secrétaire de l'UL FO de Thiers, Kamel BOUNECHADA, avait convoqué l'Assemblée Générale le 13 janvier 2012.

Plus d'une vingtaine de militants ont répondu à son appel : syndiqués FO chez Brueggen, Préciforge, Modling, dans l'intérim ou les PME...

La discussion a permis de faire l'état de la situation sociale sur le bassin de Thiers en particulier sur la question des salaires et de l'emploi...

Les militants de l'UL FO de Thiers ont en outre décidé de mener une campagne active en vue des élections TPE de décembre 2012.

Agression contre une militante FO : C'EST INACCEPTABLE !

Samedi 19 novembre 2011, alors qu'elle assumait son mandat d'élu au Comité d'Entreprise d'ONET Services, notre Camarade Salima SANLI, Secrétaire du Syndicat FO des Personnels des Entreprises de Nettoyage Propreté du Puy de Dôme, Déléguée Syndicale FO, élue Déléguée du Personnel et membre titulaire du Comité d'Entreprise au sein de l'entreprise ONET Services a été violemment prise à partie et agressée physiquement par deux représentants du Syndicat CFDT de l'entreprise.

Depuis plusieurs années, du fait de son engagement syndical à FORCE OUVRIERE, notre camarade a été constamment en butte à l'hostilité conjointe des dirigeants de l'entreprise et des représentants de la CFDT : calomnies, tentatives pour la discréditer, entraves régulières à l'exercice de ses mandats syndicaux, tentative pour obtenir son licenciement... Rien ne lui a été épargné et il a fallu plusieurs interventions de l'UD FO et des Services de l'Inspection du Travail pour préserver les droits et la dignité de notre camarade.

Celle-ci a été confortée dans son engagement lors des récentes élections professionnelles puisque la liste FO conduite par notre Camarade de Salima SANLI a obtenu plus de 31 % des voix.

Mais un nouveau cap vient d'être franchi par les représentants de la CFDT. En utilisant des méthodes de nervis et en se servant de la violence physique pour intimider notre camarade (et au-delà les syndiqués FO de l'entreprise), ces individus pratiquent des méthodes qui n'ont rien à voir avec le mouvement syndical, y compris dans sa diversité, et rappellent de sinistres périodes...

L'Union Départementale FO du Puy de Dôme apporte son soutien plein et entier à notre Camarade Salima et a commencé à prendre les initiatives nécessaires pour que cesse cette situation.

FO ATAC-Simply Market

Une permanence droit du travail et Convention Collective est assurée par les camarades FO pour les salariés de cette entreprise (et plus largement pour les salariés de la grande distribution).

Celle-ci se tient le mercredi de 9h à 11h 30 au siège de l'UD FO et de 12h à 14h au siège du Syndicat FO (FO ATAC-Simply Market, 66 avenue du Midi à Courmon - 04 73 60 96 60 ou 06 60 77 20 04).

Permanences « Cadres »

L'Union Départementale a décidé de mettre en place une permanence « Cadres ».

Celle-ci est assurée par notre camarade Dominique GILLOT et se déroulera désormais **tous les jeudis de 16h à 19h au siège de l'UD.**

Congrès de la Section départementale du Puy de Dôme de la FNECFP-FO

Le vendredi 20 janvier s'est déroulé le congrès de la section du Puy de Dôme de la FNECFP-FO (Fédération FO de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle).

Environ 70 syndiqués FO se sont réunis au cours des Assemblées Générales des différents syndicats de la FNECFP-FO (vendredi matin) et lors du congrès de la section départementale de la FNECFP-FO.

Les Assemblées Générales ont fait le point sur la situation dans les différents secteurs... Elles ont procédé au renouvel-

lement de leurs instances : Valérie LAS-HERMES a été élue secrétaire du SNPREEES FO (Enseignement supérieur), Françoise IMBEAUD secrétaire du SNUDI FO (Ecoles maternelles et primaires), Marie-Ange AUBRY secrétaire du SNETAA FO (Lycées Professionnels), Brigitte D'AURE secrétaire du SPASEEN FO (Personnels administratifs) et Frédéric ABRIOUX secrétaire du SNFOLC (Lycées et Collèges).

Le Congrès de la FNECFP FO a fait le bilan des élections professionnelles dans le secteur de l'enseignement : FO progresse de 5,5% dans le Puy de Dôme. En

particulier FO est majoritaire dans deux secteurs : chez les personnels administratifs (SPASEEN FO) et chez les Professeurs de Lycées Professionnels (SNETAA FO).

Le Congrès a décidé de mobiliser les personnels pour l'appel à la grève nationale du 31 janvier 2012 pour le retrait du projet de réforme sur l'évaluation des enseignants et contre toutes les suppressions de postes.

Enfin le congrès a réélu à l'unanimité Lionel MOURY comme secrétaire départemental de la FNECFP-FO.

Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale de la Cgt-FO

Face à l'augmentation importante du chômage, la Commission exécutive confédérale prend acte de certaines décisions gouvernementales le 18 janvier qui, tout en étant insuffisantes et entraînant un redéploiement de moyens, répondent (parfois partiellement) à certaines demandes de FORCE OUVRIERE (chômage partiel, banque nationale pour l'industrie, directive détachement, crédits supplémentaires pour l'insertion des demandeurs d'emploi, prolongation de la R2F).

Ces éléments d'urgence ne sont, toutefois, pas de nature à retourner la situation économique et sociale, la crise du système capitaliste perdurant au niveau international, européen et national. D'autres décisions sont condamnables comme l'exonération de cotisations patronales. Les 1 000 postes à Pôle Emploi sont, par ailleurs, insuffisants en nombre et sont des emplois précaires.

D'autres revendications demeurent entières (augmentation des salaires, AER, arrêt de la RGPP, notamment).

Par ailleurs, la Commission exécutive confédérale confirme que la volonté de réduire le coût du travail est une erreur économique et sociale, que FORCE OUVRIERE entend préserver le pouvoir d'achat des salaires, allocations, pensions, retraites et l'intégralité d'une protection sociale collective solidaire et égalitaire. Elle rappelle son opposition à toute fiscalisation rampante.

La Commission exécutive confédérale confirme également son opposition à toute mécanique d'accord compétitivité-emploi qui ferait payer aux salariés une crise ou des difficultés dont ils ne sont pas responsables.

Sur ces deux derniers points, la Commission exécutive confédérale appelle les travailleurs à la plus extrême vigilance, rappelle l'attachement indéfectible de FORCE OUVRIERE à la liberté et à l'indépendance syndicale et la nécessité de lutter contre toute mesure de rigueur ou d'austérité socialement et économiquement destructrice en France comme en Europe..

Adoptée à l'unanimité - Paris le 19 janvier 2012

Pour la défense des militants syndicalistes, pour le respect de la liberté syndicale !

La dernière Commission Exécutive de l'UD FO du Puy de Dôme a adopté à l'unanimité des résolutions en défense de militants syndicalistes poursuivis injustement par les autorités de leurs pays.

C'est le cas de Nikos PHOTOPOULOS, Président du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie grecque d'électricité GENOP-DEH, et de ses 14 camarades, poursuivis par la justice grecque après avoir été violemment expulsés par la police du Central qu'ils occupaient.

Accusés par le gouvernement grec d'Union Nationale de PAPADEMOS (composé de représentants de Neo Demokratia, du PASOK et de LAOS) d'entrave à l'action des forces de l'ordre et d'entrave au bon fonctionnement des services publics, ils risquent des peines de prison.

En réalité, en occupant leur lieu de travail, ils empêchaient la Compagnie de couper le courant chez les familles qui ne pouvaient pas payer la nouvelle taxe sur l'électricité imposée par le plan d'austérité exigée par la « Troïka » .

La CE de l'UD FO du Puy de Dôme exige l'arrêt immédiat de toutes les poursuites contre Nikos PHOTOPOULOS et ses camarades.

C'est le cas également de Valentin OUROUSOV, responsable du Syndicat indépendant PROFSVOBODA au sein de l'entreprise d'extraction de diamant Alrosa en Sibérie orientale (Russie) emprisonné pour avoir organisé une grève afin d'obtenir des augmentations de salaires. Dans le même temps, le gouvernement russe a interdit le syndicat indépendant et a licencié tous ses responsables.

C'est le cas aussi de Natalia SOKOLOVA, responsable du Syndicat indépendant des ouvriers de l'entreprise pétrolière « Karazhanbassmunaï » (Kazakhstan), arrêtée et condamnée à 6 ans de prison alors que le Syndicat avait appelé en mai 2011 à la grève. Cette grève a été suivie par plus de 15000 salariés de l'entreprise qui ont dû faire face à une répression terrible. N. SOKOLOVA est accusée « d'incitation à la discorde sociale » pour avoir revendiqué des augmentations de salaires et le respect des libertés syndicales !

La CE de l'UD FO exige la libération immédiate de ces camarades et le respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Conférence débat

(organisée par l'Union Départementale
FORCE OUVRIERE du Puy de Dôme)

Cette dette n'est pas celle
des travailleurs !
Non à la dictature de la dette
et de la réduction des déficits !
Annulation des plans d'austérité !

Crise économique et conséquences pour les salariés

Avec

- **Denis GARNIER**
militant FO, auteur de
L'hôpital disloqué
Libérez-vous ! De l'économie contre le travail
- **Denis LANGLET**
militant FO, auteur de
L'industrie dans la tourmente de la finance
L'Economie en ruine : la finance et la fin d'une histoire
La souffrance au travail : Osons le dire !

Mercredi 25 janvier 2012
de 18 heures à 21 heures
au siège de l'UD FO du Puy de Dôme
(39 rue Jeanne d'Arc à Clermont-Fd)

18 heures : **ouverture de la conférence et présentation**

18 heures 15 : **la crise économique** (Denis LANGLET et Denis GARNIER) : *Crise financière... crise de la dette... déficits publics... chantage des agences de notation... rôle des institutions internationales (FMI, BCE, Union Européenne...)*...

Débat

19 heures : **conséquences directes pour les salariés** (Denis LANGLET et Denis GARNIER) : *Chômage... précarité... blocage des salaires... délocalisation... remise en cause des garanties collectives...*

Débat

19 heures 45 : **la souffrance au travail** (Denis LANGLET et Denis GARNIER) : *Nouvelles organisations du travail... Ressources humaines... stress... Risques psycho-sociaux...*

Débat

20 heures 30 : **conclusion** (Frédéric BOCHARD, Secrétaire Général UD FO du Puy de Dôme)